



ATHENA

Lettre d'information

mai 2022

N° 009

Rappel : copropriétaires, locataires, pour vos échanges avec le conseil syndical, une seule adresse :

res.athena34@gmail.com

Les demandes d'interventions suite à des pannes ou dysfonctionnements, doivent être transmises directement à notre syndic : **Aguilar Immobilier**

Tél : 04 99 64 32 48

C'est la condition pour qu'elles puissent être prises en compte

athena34.fr

C'est l'adresse du site de la résidence. Vous y trouverez des infos que vous ne trouverez pas ailleurs !

Un lien « Remontées » est disponible pour vous manifester

Infos suite à l'AG du 18 mai 2022

1 - Tous les points de l'ordre du jour ont été adoptés à l'exception du point 22 portant sur la proposition de la Société Borne-Solution pour l'équipement des parkings. Le rejet est accompagné d'une demande d'évaluation (1) des besoins prévisionnels ainsi qu'une étude des différentes solutions.

2 - Monsieur Clerc Pascal est venu rejoindre le conseil syndical par ailleurs inchangé .

3 - Sans doute une conséquence des deux dernières AG effectuées par correspondance et de l'absence de présidence du conseil syndical, une demande de copropriétaires concerne l'information et sa circulation.

Il est rappelé que le site athena34.fr a pour objet de porter à la connaissance des résidents (2) les faits qui concernent la vie d'Athéna mais que son fonctionnement s'est grippé après le départ de l'ancienne Présidente. Le projet des bornes de recharge est l'occasion de le « réactiver ».

Au sujet des informations disponibles, il est rappelé aux propriétaires l'intranet géré par Aguilar Immobilier.

L'adresse : <https://aguilar.monespaceclient.immo/>.

L'accès à son compte personnel est protégé par un identifiant et un mot de passe que l'on trouve sur les appels de charges

(1) Comme le prévoit le guide AVERE pour l'installation de bornes de recharge, une évaluation des besoins sera lancée sur la base d'un questionnaire sur lequel chaque propriétaire aura à se prononcer sur ses besoins prévisionnels à court et moyen termes. Les éléments de la consultation seront diffusés après validation du compte rendu de l'assemblée générale du 18 mai 2022. Le dépouillement sera fait par le conseil syndical et les résultats seront diffusés sur le site athena34.fr

(2) Le site athena34.fr est structuré en trois niveaux d'accessibilité aux informations :

- niveau « accès libre » : ouvert à tous visiteurs sans restrictions,
- niveau « résidents » : ouvert aux propriétaires qui font la démarche d'inscription. Le contenu concerne les pièces officielles,
- niveau « conseil syndical » : pour les informations relatives au suivi des affaires.